



## MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MAURICE

1470, rue Notre-Dame, Saint-Maurice (QC) G0X 2X0

Téléphone : (819) 374-4525

Courriel : [municipalite@st-maurice.ca](mailto:municipalite@st-maurice.ca)

Site internet : [www.st-maurice.ca](http://www.st-maurice.ca)

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MAURICE

M.R.C. DES CHENAUX

### **AVIS PUBLIC**

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, monsieur Stéphane Laroche, directeur général et greffier-trésorier, que le conseil municipal, à une session ordinaire dudit conseil tenue le 5<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2026, a adopté le règlement 2026-668 sur la garde et le contrôle des animaux qui abroge le règlement numéro 2021-613.

Ledit règlement est déposé au bureau municipal où toute personne peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Saint-Maurice, le 8 octobre 2026.

Stéphane Laroche

Directeur général et greffier-trésorier